

WEBINAIRE AIDE A L'ÉCRITURE

1^{er} septembre 2026 / 10h – 11h30



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

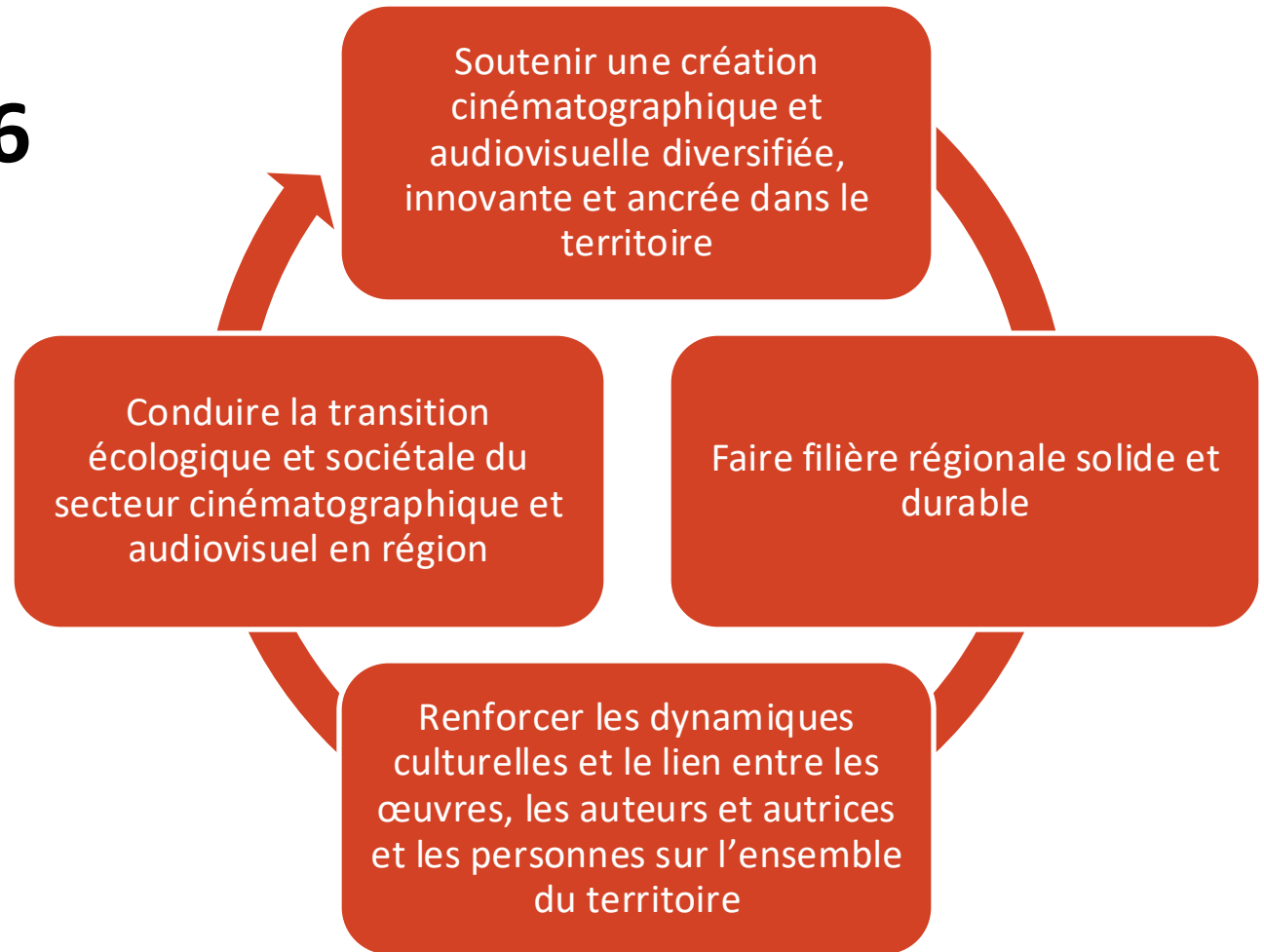


AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



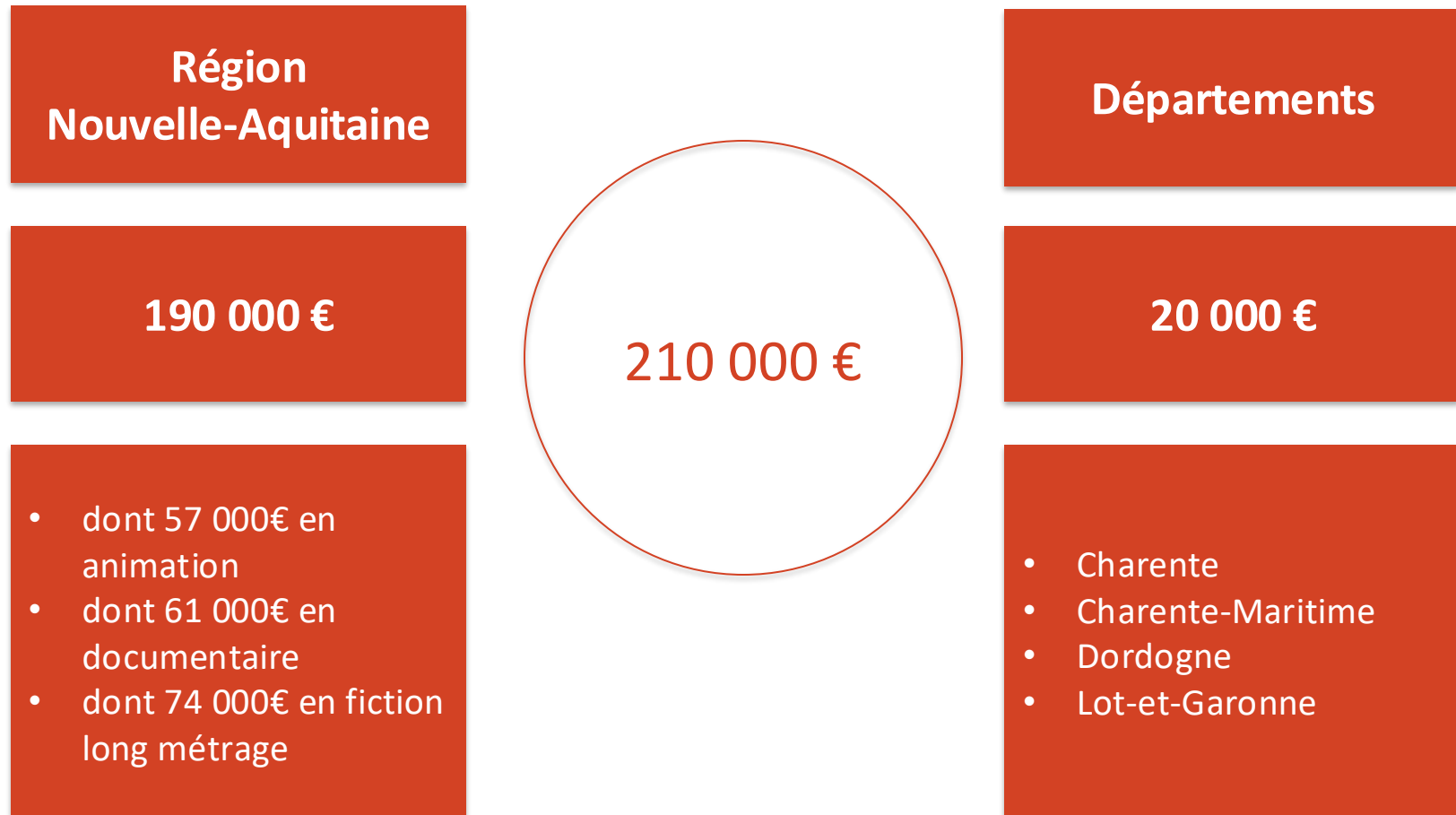
Règlement 2026

4 priorités :



Coopération pour le cinéma et l'audiovisuel

Convention tripartite entre CNC, Région, Départements et Etat/DRAC



Que soutient l'aide à l'écriture :

Un projet cinématographique
ou audiovisuel en phase de
conception

L'élaboration ou
l'approfondissement d'un
synopsis détaillé, d'un
traitement, d'un scénario,
d'un pitch d'épisode, d'un
arc narratif, d'une pré-bible,
etc

En animation, 100% de l'aide doit être dépensée en région.

Fonds de soutien à la création pour le cinéma et l'audiovisuel

ÉCRITURE – Webinaire

	ÉCRITURE
FICTION	
Longs métrages	Région + Départements 17 et 24
DOCUMENTAIRE	
Courts métrages	Région + Départements 17, 24 et 47
Longs métrages	Région + Départements 17, 24 et 47
Séries	Région + Départements 17, 24 et 47
Unitaires	Région + Départements 17, 24 et 47
ANIMATION	
Courts métrages	Région + Département 16
Longs métrages	Région + Départements 16 et 24
Séries	Région + Département 16
Unitaires	Région + Département 16



Calendrier 2026-2027

Session	Typologie	Dépôt
Sept 2026	Anim, LMF, Docu	07/09/2026
Janvier 2027	Anim, LMF, Docu	11/01/2027
Avril 2027	LMF	30/03/2027
Avril 2027	Anim, Docu	05/04/2027
Sept 2027	Anim, LMF, Docu	06/09/2027

Critères d'éligibilité

Auteurices, co-auteurices

Personnes physiques qui assurent la responsabilité artistique de l'écriture d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle :

- **Auteurices-réalisateurices**, qui portent à la fois l'écriture et l'intention de mise en scène
- **Scénaristes**, intervenant en écriture seule ou en collaboration
- **Auteurices graphiques**, à l'initiative de l'univers visuel (en animation)

Remplir au moins un des deux critères suivants



Au moins un des deux critères suivants :

- Auteur ou autrice avec une résidence principale et fiscale en Nouvelle-Aquitaine
- **Ancrage régional** (le sujet, l'histoire, les personnages ou les thématiques abordées trouvent un ancrage dans la région en explorant ses réalités sociales, économiques, culturelles, linguistiques ou historiques)



⚠ Les sociétés régionales sont éligibles dans le cas d'un projet en coproduction internationale (pour les longs-métrages de fiction et documentaire seulement)

Critères d'éligibilité – Long métrage Fiction

Liste des festivals et des formations/écoles éligibles

En complément, les auteurices de longs-métrages de fiction doivent remplir un des deux critères suivants :

Avoir écrit ou réalisé au moins une œuvre cinématographique ou audiovisuelle (court métrage, unitaire, série) produite dans un cadre professionnel, ou ayant bénéficié d'une sélection significative en festivals ou diffusée sur une chaîne de télévision agréée par l'ARCOM

Être diplômé/diplômée depuis moins de cinq ans d'une école de cinéma ou d'une formation diplômante reconnue et ayant écrit ou réalisé au moins un film d'école ayant bénéficié d'une sélection significative en festivals

Exclus (pour toute typologie de demande) :

Films d'école, captations et enregistrements d'événements, émissions télévisées de type « plateau », reportages audiovisuels, émissions de flux, clips musicaux, films institutionnels, publicités, films 5 pédagogiques, les projets web à caractère promotionnel, pédagogique, ludique ou commercial, ainsi que les projets faisant l'apologie de la violence, du crime, du racisme, des discriminations et ceux à contenu pornographique.



Les RDV préalables sont fortement recommandés dans les cas suivants :

*(au minimum 3 semaines avant
le dépôt)*

- **Choix du critère "lien fort avec le territoire"**

"Le sujet, l'histoire, les personnages ou les thématiques abordées trouvent un ancrage dans la région en explorant ses réalités sociales, économiques, culturelles, linguistiques ou historiques. Cela peut passer par des récits inspirés de faits réels, des enjeux contemporains propres au territoire ou une mise en valeur de paysages et lieux emblématiques sans équivalent. Il propose une approche qui dépasse la simple illustration ou le décor et s'inscrit dans une réflexion vivante sur le territoire, son évolution, ses langues, ses habitants et leurs trajectoires."

- **Dans le cas d'un redépôt**

Votre projet a bénéficié d'une possibilité de pouvoir redéposer de la part des membres du comité, il nécessite néanmoins une étude préalable par le service instructeur pour vérifier que les changements apportés permettent une nouvelle instruction.

Composition du dossier

Formulaires de dépôt :

- [Formulaire de dépôt \(Animation\)](#)
- [Formulaire de dépôt \(Documentaire\)](#)
- [Formulaire de dépôt \(Fiction\)](#)
- [Coproducton internationale](#)

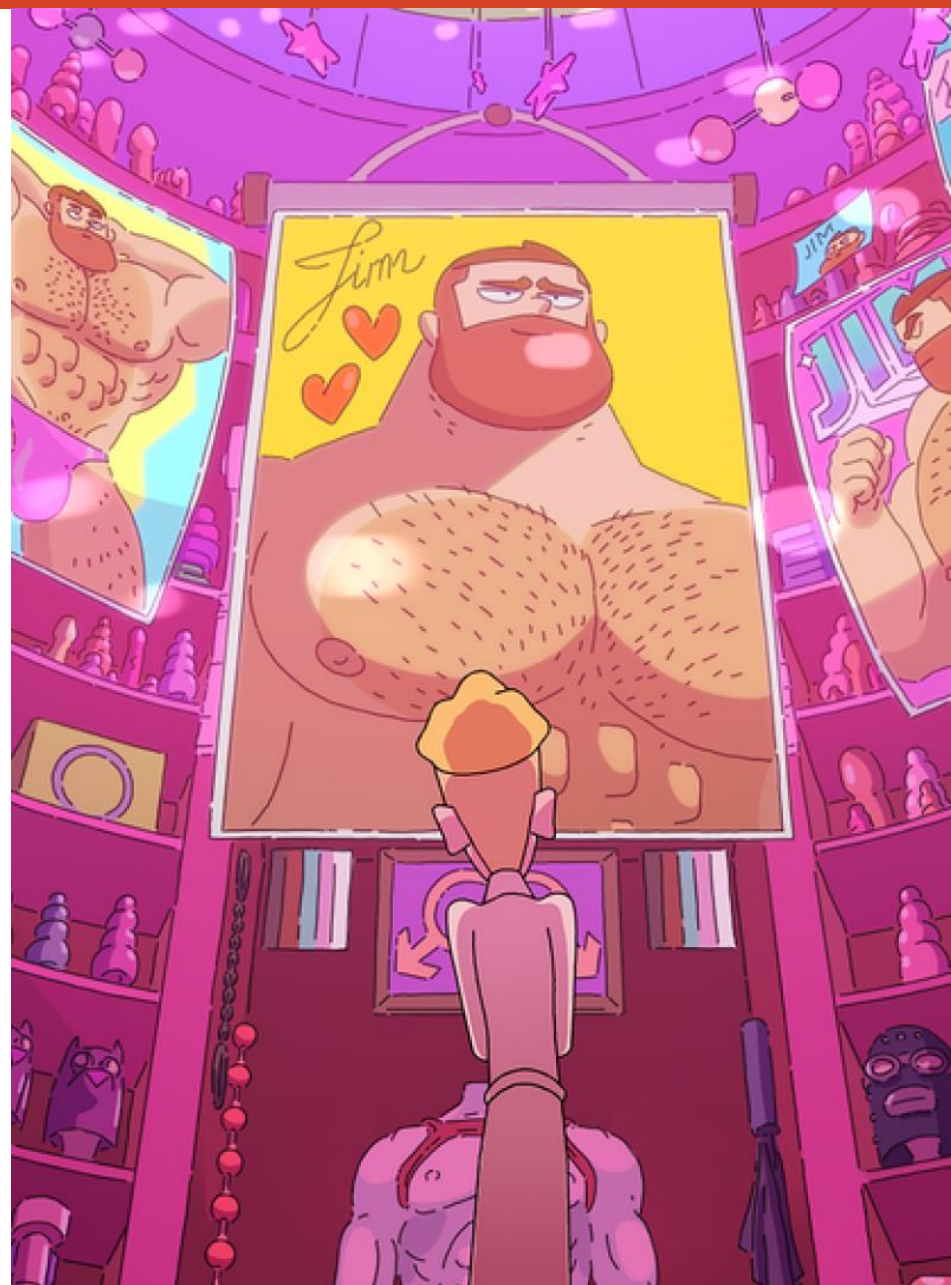
Liste des pièces à fournir disponible :

- [Fiche dispositif Animation](#)
- [Fiche dispositif Fiction](#)
- [Fiche dispositif Documentaire](#)
- [Fiches Coproduction internationale – Ecriture](#)

4 composantes :

- Bloc artistique
- Bloc économique (modèles de devis et de plan de financement disponibles)
- Bloc administratif
- Fiche de demande et d'engagement/charte d'engagement Neo Terra

En langue française.





BLOC ARTISTIQUE

regroupe les éléments permettant d'apprécier la qualité et la pertinence du projet : scénario ou traitement, note d'intention, présentation du projet, biographies et filmographies des auteurs ou des autrices et des principaux collaborateurices artistiques...



BLOC ÉCONOMIQUE

rassemble les documents relatifs à la faisabilité et au financement du projet : budget prévisionnel, plan de financement, éventuellement devis ou prévisions de dépenses en Nouvelle-Aquitaine...



BLOC ADMINISTRATIF

comprend les pièces nécessaires à l'instruction et à la conformité du dossier : fiche de demande et d'engagement, attestations, diplôme(s) (LMF), RIB, justificatifs administratifs et fiscaux...

BLOC ÉCONOMIQUE

DEVIS PRÉVISIONNEL RÉGION (TTC €)

Dépenses d'écriture	Dépenses en France hors Nouvelle-Aquitaine (montant TTC)	Dépenses en Région Nouvelle-Aquitaine (montant TTC)	Dépenses à l'étranger	Total
Droits artistiques				
Auteur 1				
Auteur 2				
Auteur 3				
Consultant écriture				
<i>TOTAL droits artistiques</i>				
Autres dépenses d'écriture				
Documentation / Frais de recherche				
Transports				
Repas				
Hébergement				
<i>Total des autres dépenses d'écriture</i>				
TOTAL DÉPENSES ÉCRITURE				

BLOC ÉCONOMIQUE - PLAN DE FINANCEMENT (TTC €)

Plan de financement prévisionnel de l'écriture

Aides à l'écriture	Montants	Acquis (A) / Demandé (D)
Région Nouvelle-Aquitaine		
Collectivité : département/métropole <i>(indiquer ici le nom de la collectivité)</i>		
CNC		
Bourse d'écriture ou Résidence		
Autres		
TOTAL		

Modalités de sélection : présélections

Critères d'appréciation

ARTISTIQUE

- Qualité artistique, l'originalité et l'ambition du sujet
- Cohérence entre les intentions artistiques et les choix de production proposés
- Pertinence du projet au regard de la diversité culturelle, linguistique et artistique

FAISABILITÉ/VIABILITÉ

- Expérience et les compétences des auteurices, réalisatrices, producteurices, et équipes artistiques et techniques impliquées
- Professionnalisme du projet, notamment au regard du respect des bonnes pratiques (contrats conformes au Code de la propriété intellectuelle, rémunération équitable, respect des conventions collectives)
- Besoin avéré d'un soutien public pour assurer la faisabilité et l'ambition du projet

RETOMBÉES RÉGIONALES

- Intégration des ressources, patrimoines, paysages, langues et initiatives régionales dans une démarche artistique cohérente
- Participation effective à l'économie néo-aquitaine et contribution à la structuration de la filière régionale
- Aménagement du territoire et décentralisation de l'activité
- Attention particulière accordée aux projets d'initiative régionale

Modalités de sélection : auditions

Critères d'appréciation

Clarté et la force de la vision artistique portée par les auteurs et autrices, capacité à en exprimer la promesse de réalisation

Cohérence entre le projet artistique, les choix de production et les moyens mobilisés

Expérience, parcours et les compétences des auteurices, réalisateurices et producteurices au regard des enjeux spécifiques du projet

Déroulé du processus de sélection

Comité d'expertise 3 à 5 lecteurs

Entre les présélections et les auditions,
après auditions :
Rendez-vous téléphoniques possibles pour
retours artistiques

Auditions

Échange entre les
porteurs/porteuses
de projet (auteurice,
producteurice) et les
membres du comité

Apports de
nouveaux éléments
sur le projet depuis
le dépôt

Questions réponses
(vision auteurice,
évolution du
projet...)

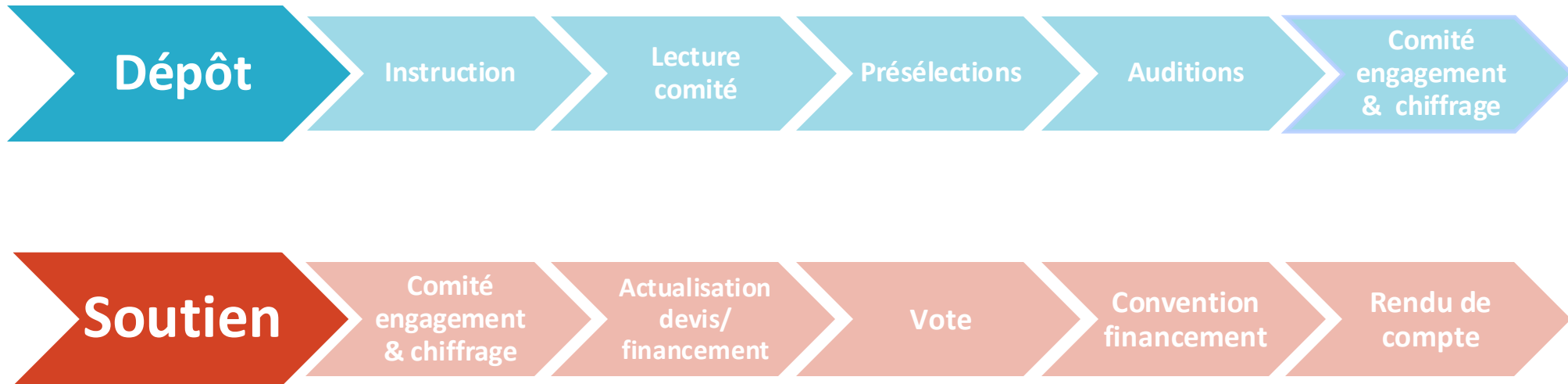
Établissement
d'un
classement lors
des
délibérations

Durée des auditions : **30 min pour la fiction LM / 25 min pour le documentaire et l'animation**

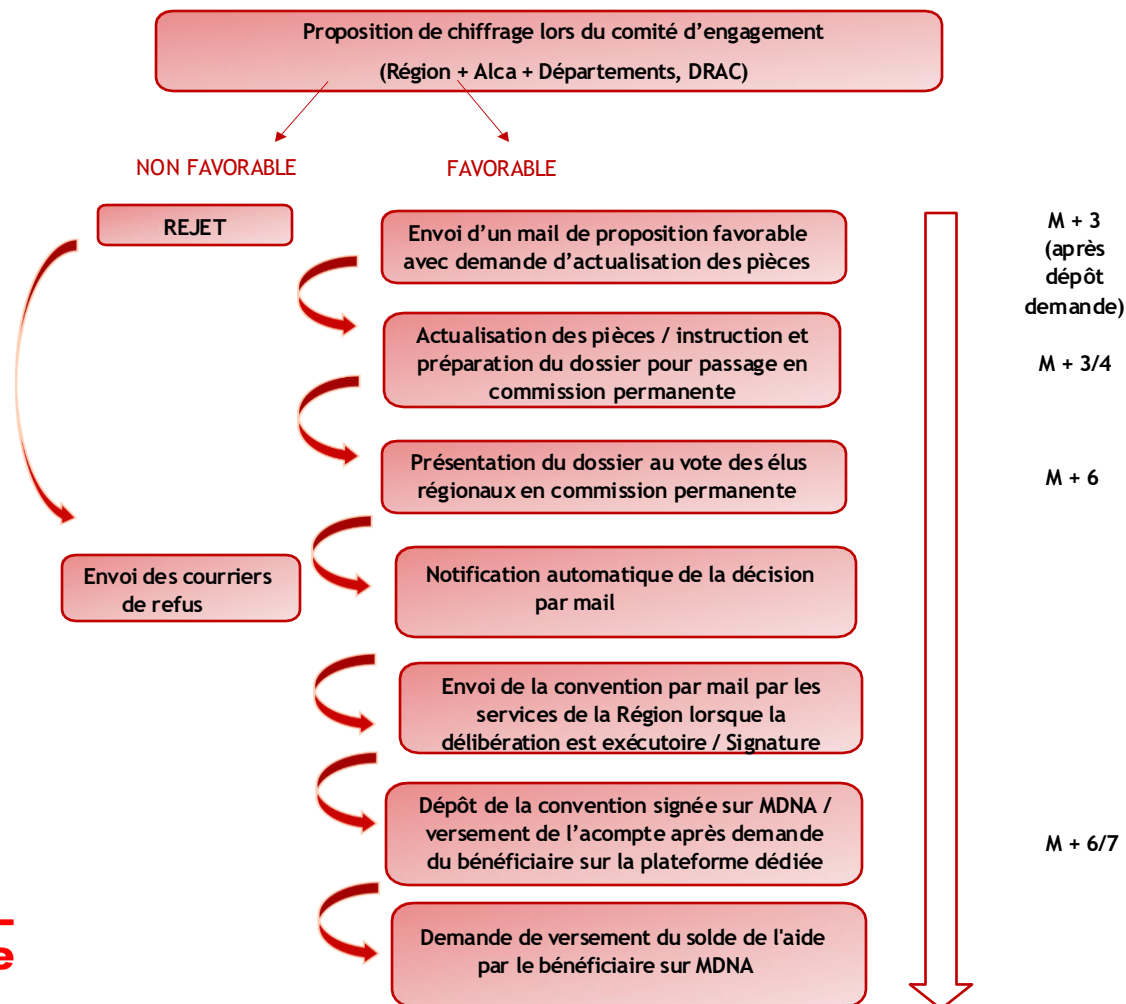
Lieux des auditions : Bordeaux (MÉCA) pour la fiction et le documentaire,
Angoulême (Maison Alsacienne) pour l'animation

Plafond des aides

	ÉCRITURE
FICTION	
Longs métrages	7 500 € - 15 000 € (7-11 000 € coproduction internationale)
DOCUMENTAIRE	
Courts métrages et unitaires	5 000 € - 10 000 €
Longs métrages & séries	7 500 € - 15 000 €
ANIMATION	
Courts métrages	3 000 € - 10 000 €
Longs métrages	7 500 € - 15 000 €
Séries	5 000 € - 15 000 €
Unitaires	6 000 € - 12 000 €



PROCESSUS DES DEMANDES D'AIDES A PARTIR DU COMITE D'ENGAGEMENT ET DE CHIFFRAGE





Des outils

- [Page dédiée fonds de soutien \(règlement, fiches, calendrier, liste experts, formulaires de dépôt...\)](#)
- [Scénariothèque](#)
- [Annuaire professionnels](#)
- Réseau des résidences de Nouvelle-Aquitaine
- [Agenda des manifestations régionales](#)
- [Catalogue de films soutenus](#)
- Formations
- Lettre d'information
- [Interview et articles sur des œuvres soutenues...](#)

Pour aller plus loin:

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr>

**TEMPS
D'ÉCHANGE
QUESTIONS/
RÉPONSES**



Contacts



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Nathalie BRÉMOND

Chargée de mission Long métrage de fiction

06 28 50 48 25

nathalie.bremond@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Ingrid FLORIN MULLER

Chargée de mission Fonds de soutien Animation

07 50 54 56 39

Ingrid.florin-muller@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Guillaume MENESPLIER

Chargé de mission Fonds de soutien Documentaire

07 50 54 24 93

guillaume.menesplier@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Eve-Anne BARRÉ

Assistante coordination - Fonds de soutien

05 47 50 10 23

eve-anne.barre@alca-nouvelle-aquitaine.fr



Pierre DA SILVA

Responsable Unité Cinéma et Audiovisuel

Direction de la Culture et du Patrimoine

pierre.dasilva@nouvelle-aquitaine.fr

Valérie FUMET

Chargée de mission Cinéma

Direction de la Culture et du Patrimoine

valerie.fumet@nouvelle-aquitaine.fr

Agnès PARATTE

Instructrice Gestionnaire

Fonds de Soutien Cinéma et Audiovisuel

agnes.paratte@nouvelle-aquitaine.fr